

Guide des **Formations** **DEKRA**

www.formation-dekra.fr

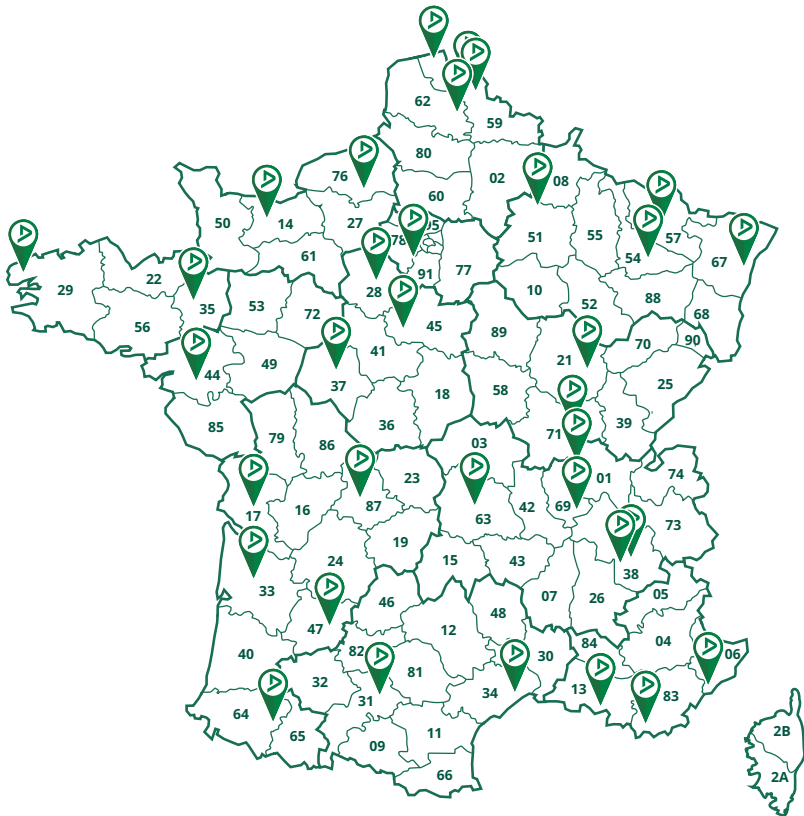
1976 - 2026

50
A N S

**DE FORMATION
SÉCURITÉ SANTÉ
AU TRAVAIL** ►►

DEKRA Formation en bref

- ▶ 34 centres et lieux de formation
- ▶ Des équipes et un service adaptés à vos besoins et vos activités
- ▶ Du **présentiel**, du **distanciel**, du **blended learning** en passant par le **digital** (e-learning, classe virtuelle, réalité virtuelle)



Centre et lieu de formation DEKRA

NOUS ACCUEILLONS PLUS DE

▶ **98 000**

STAGIAIRES PAR AN

NOUS METTONS À DISPOSITION UNE ÉQUIPE DE

▶ **165**

FORMATEURS ET EXPERTS TECHNIQUES

Nos formations phares 2026

TST
TRAVAUX SOUS TENSION

Répondre au plus haut niveau d'exigence en matière de sécurité dans le domaine de l'électricité.

RSE
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Mettre en place une démarche RSE selon la norme ISO 26000.

PSSM
PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Repérer les signes de détresse psychologique et apporter une première aide, en attendant une prise en charge professionnelle.

SECUFER

Circuler en sécurité dans le cadre de son activité professionnelle en milieu ferroviaire.

VIRTUAFIRE

Maîtriser le risque incendie en toute sécurité grâce à la réalité virtuelle.

PRODUITS CHIMIQUES DIISIOCYANATES

Manipuler sans danger ces produits spécifiques.

NOUS PROPOSONS

▶ **485**

FORMATIONS

RÉPARTIES EN

26

GAMMES

DONT

116

E-LEARNING

Découvrez nos atouts

Du présentiel, du distanciel, du blended learning en passant par le digital (e-learning, classe virtuelle, réalité virtuelle)

Le monde de la formation est en pleine transformation avec la digitalisation de tout ou partie des parcours de formation. La formation à distance permet d'acquérir des compétences avant, pendant et après une intervention en face-à-face.

- Des **formateurs**, des **experts techniques** et un réseau de partenaires en France
- Des **plateaux techniques**
- Une large **offre de formation**
- Nos **formations phares 2026**
- Une **méthodologie éprouvée**
- Une **pédagogie « participative »**
- Votre **espace client**
- Pour les grands comptes :** mise en place, si besoin, d'un **pilotage centralisé** (point d'entrée unique) pour plus de simplicité et de réactivité.

Six rubriques essentielles dans votre espace client

CONTACTS

Liste de vos **contacts** enregistrés par DEKRA

STAGIAIRES

Liste de vos **stagiaires** déjà intégrés dans votre espace client

SESSIONS

Liste des **sessions** réalisées en cours et à venir

HISTORIQUE STAGIAIRES

Historique des **stagiaires** et de leurs **formations**

SUIVI HABILITATIONS

Suivi par stagiaire des **formations** soumises à « **habilitation** »

MES DOCUMENTS

Espace **d'échanges de documents** entre vous et DEKRA

Le saviez-vous ?

Dans le cadre de sa **politique RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises), **DEKRA Formation a dématérialisé plus de 90 % des livrets** fournis aux stagiaires.



Comment s'inscrire ?



PAR TÉLÉPHONE

0820 902 920
(Service 0,15€ TTC/min + prix appel)



EN LIGNE

www.formation-dekra.fr



PAR MAIL

dekra.formation@dekra.com

Si aucune session n'est prévue, vous avez la possibilité de nous adresser une demande de devis répondant à vos souhaits en matière de date et de lieu pour qu'un responsable prenne contact avec vous. D'une manière générale, un certain nombre de formations répondant à un caractère d'obligation réglementaire pour l'employeur, au regard de la sécurité de ses salariés (ex : habilitation électrique, autorisation de conduite), ne sont pas imputables au titre de la participation au développement de la formation professionnelle continue, versée par l'entreprise.

Dans tous les cas, seule la Direction régionale du travail et de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) est compétente pour répondre à ces questions. DEKRA est référencé auprès de la plupart des organismes collecteurs de fonds (AGEFOS, OPCAREG, ADEFIM, PLASTIFAF, OPCA2, FORMAPAP, FAFIEC, etc.).



CPF

Certaines formations DEKRA sont éligibles au CPF.
Plus d'info sur : www.formation-dekra.fr



La certification Qualiopi a été délivrée au titre des catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Nos principales références

Depuis 50 ans, de nombreuses entreprises font confiance au professionnalisme de DEKRA Formation.

1976 - 2026
50 ANS DE FORMATION
SÉCURITÉ SANTÉ
AU TRAVAIL ▶▶



ENVIRONNEMENT

Eau, air, gestion des déchets, sols, RSE, etc.



ÉNERGIE

Énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque), nucléaire, pétrole / gaz, etc.



INDUSTRIE

Agro-alimentaire, aéronautique, automobile, manufacture, chimie, etc.



ADMINISTRATION ET COLLECTIVES

Collectivité locales et territoriales, ministères, État, etc.



COMMERCE ET DISTRIBUTION

Luxe, franchise, grande distribution, indépendants, etc.



SERVICES

Télécom, santé, transport et logistique, services financiers et assurances, services aux entreprises et à la personne, etc.



BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS / CONSTRUCTION

Patrimoine immobilier, génie civil, etc.



AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Préparation AIPR – <i>Opérateur / Encadrant ou Concepteur</i> [e-learning]	 	Art. L554-1 à -5 et R554-1 à -39	5 ans
Préparation AIPR – <i>Opérateur / Encadrant de chantier / Concepteur</i>	 	"	5 ans

Amiante – Plomb – Silice

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Amiante Donneurs d'ordres – Maîtriser la réglementation amiante	 	—	Non
Sensibilisation aux dangers de l'amiante [e-learning]	 	Art. R4412-87	Non
Interventions amiante en sous-section 4 – Opérateur de chantier – <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	Art. R4412-117 et arr. du 23/02/2012 sur les formations amiante	3 ans
Interventions amiante en sous-section 4 – Encadrement de chantier – <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	"	3 ans
Interventions amiante en sous-section 4 – Encadrement technique – <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	"	3 ans
Interventions amiante en sous-section 4 – Cumul de fonctions – <i>Formation initiales / recyclage</i>	 	"	3 ans
► Plomb Intervention sur chantier à risque d'exposition au plomb	 	Art. R4412-87	Non définie
► Silice Intervention sur chantier à risque d'exposition à la silice cristalline	 	Art. R4412-87	Non définie

ATEX (ATMosphère EXplosive)

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Sensibiliser le personnel aux risques en atmosphère explosive	 	Art. 5 de l'arr. du 08/07/2003 et art. R4227-49	Non
Accéder et circuler à proximité d'une zone à risque d'explosion – ATEX niveau 0	 	"	Non définie
Intervenir en zone à risque d'explosion – ATEX niveau 1	 	"	Non définie
Intervenir et maintenir le matériel en zone à risque d'explosion – ATEX niveau 2	 	"	Non définie
Acquérir une culture ATEX depuis le zonage à la conformité réglementaire	 	"	Non
Acquérir une culture ATEX de la conformité réglementaire jusqu'au zonage	 	"	Non
Comprendre les explosions de poussières [e-learning]	 	"	Non
Comprendre et intégrer la démarche ATEX NOUVEAUTÉ	 	"	Non
Comprendre les explosions de gaz et de vapeur [e-learning]	 	"	Non
Connaître et prévenir les risques d'explosion de gaz et de vapeurs	 	"	Non
Maîtriser les phénomènes électrostatiques	 	"	Non
Maîtriser la sécurité ATEX au laboratoire	 	"	Non
Devenir référent évaluation des risques de formation d'ATEX et classement de zones (REF ATEX)	 	—	Non
Inertage : rôle, risques et fiabilisation	 	—	Non
Gérer des projets ATEX	 	—	Non

BTP (Bâtiment Travaux Publics) – Chantiers

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Accueil sécurité et réunion sur chantier			
Accueil des salariés sur les chantiers	 	Art. L4141-1 et L6321-1	Non
Accueil sécurité <i>en milieu industriel / en milieu tertiaire</i> [e-learning]	 	"	Non
Organiser et conduire une réunion sécurité	 	—	Non
► Plan de prévention et coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé)			
Comprendre le plan de prévention [e-learning]	 	—	Non
Plan de prévention, coordination SPS : Lequel appliquer ?	 	—	Non
Obligations et responsabilités des maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre en matière de coordination SPS	 	—	Non
Comprendre, mettre en oeuvre et établir un plan de prévention	 	—	Non
► Signalisation et circulation sur chantier			
Signalisation des chantiers temporaires de voirie	 	Art. 135 – livre 8 de l'instruction ministérielle sur la signalistaion routière du 22/10/1963	Non définie
Tenir le rôle d'homme trafic sur chantier	 	Art. R4534-11	Non définie
► Coordonnateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé)			
Coordonnateur SPS – Formation spécifique – Niveau 1 <i>Phases conception / réalisation / conception et réalisation</i>	 	Art. R4532-25 à 28	5 ans
Coordonnateur SPS – Formation spécifique – Niveau 2 <i>Phases conception / réalisation / conception et réalisation</i>	 	"	5 ans
Coordonnateur SPS – Formation spécifique – Niveau 3 <i>Phases conception et réalisation</i>	 	"	5 ans
Coordonnateur SPS – Changement de niveau 2 vers niveau 1 <i>Phases conception / réalisation / conception et réalisation</i>	 	"	5 ans
Coordonnateur SPS – Changement de niveau 3 vers niveau 2 <i>Phases conception / réalisation / conception et réalisation</i>	 	"	5 ans
Coordonnateur SPS – Extension de phase d'activité de niveau 1 réalisation vers niveau 1 conception	 	"	5 ans
Coordonnateur SPS – Extension de phase d'activité de niveau 1 conception vers niveau 1 réalisation	 	"	5 ans
Coordonnateur SPS – Extension de phase d'activité de niveau 2 réalisation vers niveau 2 conception	 	"	5 ans
Coordonnateur SPS – Extension de phase d'activité de niveau 2 conception vers niveau 2 réalisation	 	"	5 ans
Coordonnateur SPS – Maintien et actualisation des compétences <i>Niveaux 1, 2 ou 3</i>	 	"	5 ans

CACES® – Levage – Manutention

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► R.482 – Engins de chantier			
Conduite en sécurité des engins de chantier [e-learning] <i>Théorie initiale / théorie recyclage</i>	 	Art. R4323-55 et R4323-3 et art. 2 de l'arr. du 26/09/2025	10 ans
Conduite en sécurité des engins de chantier <i>Formation initiale / recyclage</i> R.482 – sans CACES®	 	"	10 ans
Conduite en sécurité des engins de chantier <i>Formation initiale / recyclage</i> R.482 – avec CACES®	 	"	10 ans

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► R.483 – Grues mobiles			
Conduite en sécurité de grues mobiles <i>Formation initiale / recyclage</i> – sans CACES®	 	Art. R4323-55 et R4323-3 et art. 2 de l'arr. du 26/09/2025	5 ans
► R.484 – Ponts roulants et portiques			
Conduite en sécurité des ponts roulants et portiques – Théorie initiale [e-learning]	 	Art. R4323-55 et R4323-3	5 ans
Conduite en sécurité des ponts roulants et portiques <i>Formation initiale / recyclage</i> R.484 – sans CACES®	 	"	5 ans
Conduite en sécurité des ponts roulants et portiques <i>Formation initiale / recyclage</i> R.484 – avec CACES®	 	"	5 ans
► R.485 – Chariots gerbeurs à conducteur accompagnant			
Conduite en sécurité des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant – Théorie initiale [e-learning]	 	Art. R4323-55 et R4323-3	5 ans
Conduite en sécurité des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant – <i>Formation initiale / recyclage</i> R.485 – sans CACES®	 	"	5 ans
Conduite en sécurité des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant – <i>Formation initiale / recyclage</i> R.485 – avec CACES®	 	"	5 ans
► R.486 – Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP)			
Conduite en sécurité des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) – Théorie initiale [e-learning]	 	Art. R4323-55 et R4323-3 et art. 2 de l'arr. du 26/09/2025	5 ans
Conduite en sécurité des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) – <i>Formation initiale / recyclage</i> R.486 – sans CACES®	 	"	5 ans
Conduite en sécurité des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) – <i>Formation initiale / recyclage</i> R.486 – avec CACES®	 	"	5 ans
► R.489 – Chariots à conducteur porté			
Conduite en sécurité des chariots à conducteur porté [e-learning] <i>Théorie initiale / théorie recyclage</i>	 	Art. R4323-55 et R4323-3 et art. 2 de l'arr. du 26/09/2025	5 ans
Conduite en sécurité des chariots à conducteur porté <i>Formation initiale / recyclage</i> R.489 – sans CACES®	 	"	5 ans
Conduite en sécurité des chariots à conducteur porté <i>Formation initiale / recyclage</i> R.489 – avec CACES®	 	"	5 ans
► R.490 – Grues auxiliaires de chargement			
Conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement <i>Formation initiale / recyclage</i> R.490 – sans CACES®	 	Art. R4323-55 et R4323-3 et art. 2 de l'arr. du 26/09/2025	5 ans
Conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement <i>Formation initiale / recyclage</i> R.490 – avec CACES®	 	"	5 ans
► Autres formations			
Conduite en sécurité de chenillettes – <i>Formation initiale</i>	 	Art. R4323-55 et R4323-3	Non définie
Réaliser des élingages de levage (élingueur)	 	"	Non définie
Utiliser en sécurité une épareuse équipant un engin <i>Formation complémentaire</i>	 	"	Non définie
Utiliser en sécurité une lame de déneigement <i>Formation complémentaire</i>	 	"	Non définie
Conduire en sécurité une motoneige <i>Formation suivant recommandation R.401</i>	 	"	Non définie
Conduite en sécurité de laveuses industrielles	 	"	Non définie
Conduite en sécurité de tondeuses autoportées	 	"	Non définie
Conduite en sécurité d'un équipement spécifique autoporté	 	"	Non définie

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Conduite en sécurité d'un Manuscopique Rotatif à Tourelle (MRT) avec treuil et tourelle	 	"	Non définie
Conduite en sécurité d'une grue araignée	 	"	Non définie
Arrimage de charges	 	Art. L4141-1	Non

Échafaudages – Travail en hauteur

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Prévention générale			
Analyser et prévenir les risques liés au travail en hauteur [option e-learning]	 	Art. L4141-1 à -4	Non
► Équipements de Protection Individuelle (EPI)			
Équipements de Protection Individuelle (EPI) – Travail en sécurité des salariés [e-learning]	 	Art. R4141-13 et R4323-104	Non
Utiliser des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur	 	"	Non
Évacuer en sécurité du poste haut d'un chariot de manutention automoteur à poste élevé	 	—	Non
► R.408 – Échafaudages fixes			
Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied	 	Art. R4323-69	3 ans
Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied	 	"	3 ans
Utiliser des échafaudages de pied	 	"	3 ans
Réaliser la vérification journalière et utiliser des échafaudages de pied	 	"	3 ans
Monter, réceptionner, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied	 	"	3 ans
Monter, utiliser les échafaudages de pied et monter, vérifier et utiliser les échafaudages roulants	 	"	3 ans
► R.457 – Échafaudages roulants			
Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants	 	Art. R4323-69	3 ans
► Échafaudages volants			
Monter, utiliser et contrôler les échafaudages volants	 	Art. R4323-69	Non définie

Électricité

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Sensibilisation aux risques électriques			
Comprendre l'électricité pour vivre en sécurité au quotidien [e-learning]	 	—	Non
Sensibilisation aux dangers électriques au travail [e-learning]	 	Art. R4141-1	Non
Sensibilisation aux risques électriques	 	"	Non
► Habilitation électrique NF C18-510 – Opérations d'ordre non électrique			
Habilitation électrique B0 / H0 / H0V – Partie théorique <i>Formations initiale / recyclage</i> [e-learning]	 	Art. R4544-9 et -10	3 ans
Habilitation électrique exécutant B0 / H0 / H0V	 	"	3 ans
Habilitation électrique chargé de chantier B0 / H0 / H0V	 	"	3 ans
Habilitation électrique exécutant BF / HF	 	"	3 ans
Habilitation électrique chargé de chantier BF / HF	 	"	3 ans

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Habilitation électrique NF C18-510 – Opérations d'ordre électrique			
Habilitation électrique BS / BE manœuvre – Partie théorique [e-learning]	 	Art. R4544-9 et -10	3 ans
Habilitation électrique BS / BE manœuvre	 	"	3 ans
Habilitation électrique BP (photovoltaïque)	 	"	3 ans
Habilitation électrique BE / HE manœuvre	 	"	3 ans
Habilitation électrique B1(V) / B2(V) / BR / BC / BE et B0/H0(V) – Partie théorique [e-learning]	 	"	3 ans
Habilitation électrique B1(V) / B2(V) / BR / BC / BE et B0/H0(V)	 	"	3 ans
Habilitation électrique BE vérification / BE mesurage	 	"	3 ans
Habilitation électrique BE essai	 	"	3 ans
Habilitation électrique – Extensions d'indices d'habilitation en BT	 	"	3 ans
Habilitation électrique B1(V)-H1(V) / B2(V)-H2(V) / BR / BC-HC / BE-HE et B0/H0(V)	 	"	3 ans
Habilitation électrique BE-HE vérification / BE-HE mesurage	 	"	3 ans
Habilitation électrique BE-HE essais	 	"	3 ans
Habilitation électrique - Extensions d'indices d'habilitation en HTA ou HTB	 	"	3 ans
Habilitation électrique H1(V) / H2(V) / HC – Partie théorique <i>Formations initiale / recyclage</i> [e-learning]	 	"	3 ans
► Habilitation électrique NFC 18-550 – Véhicules électriques et hybrides			
Habilitation électrique – Véhicules ou engins à énergie électrique embarquée [e-learning] <i>Opérations d'ordre électrique / non électrique – Théorie initiale / recyclage</i>	 	Art. R4544-9 et -10	3 ans
Habilitation électrique B0L et B2XL – Dépanneur ou remorqueur <i>Formation initiale</i>	 	"	3 ans
Habilitation électrique B1L, B2L, BRL, BCL, BEL et B2XL – Opérations particulières – <i>Formation initiale</i>	 	"	3 ans
Habilitation électrique B0L, B1L, B2L, BRL, BCL, BEL et B2XL – Opérations particulières – <i>Formation recyclage</i>	 	"	3 ans
► Habilitation électrique NF C18-505 – Travaux sous tension			
Habilitation électrique pour Travaux Sous Tension (TST) – Batteries stationnaires – <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	Art. R4544-9 et -11	3 ans
Habilitation électrique pour Travaux Sous Tension (TST) – Engins – <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	"	3 ans
Habilitation électrique pour Travaux Sous Tension (TST) – Véhicules à motorisation thermique, électrique ou hybride <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	"	3 ans
► Thermographie infrarouge			
Acquérir les principes fondamentaux de la thermographie infrarouge d'installations électrique	 	—	Non

Énergie – Environnement

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Énergie			
Sobriété énergétique – Les bons gestes pour économiser l'énergie [e-learning]	 	—	Non
Devenir référent énergie en entreprise	 	—	Non
Optimisation énergétique des installations d'air comprimé	 	—	Non
Optimisation énergétique des Centrales de Traitement d'Air (CTA)	 	—	Non
Optimisation énergétique de la production et de l'usage de la vapeur	 	—	Non
► Environnement			
Adopter des gestes durables – <i>À domicile / Au travail / Au volant</i> [e-learning]	 	—	Non
S'initier aux enjeux de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	 	—	Non
Participer à un atelier « Fresque du climat »	 	—	Non
Elaborer une stratégie bas carbone dans son entreprise	 	—	Non
Déployer une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	 	—	Non
S'initier aux exigences de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)	 	—	Non
Répondre aux exigences de reporting de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)	 	—	Non
Bien gérer les déchets en entreprise	 	—	Non
Appréhender son cycle de l'eau à 360°	 	—	Non
Conduite d'une station de traitement biologique ou physico-chimique	 	—	Non
Maîtriser la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) NOUVEAUTÉ	 	—	Non
Adopter les méthodologies essentielles à la bonne gestion de sites et sols pollués NOUVEAUTÉ	 	—	Non

Ferroviaire

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Métiers liés aux embranchements ferroviaires (industriels et particuliers) – <i>Formation initiale</i>	 	Art. 17 et 20 du D. n° 92-352	3 ou 4 ans suivant embranché
Métiers liés aux embranchements ferroviaires (industriels et particuliers) – <i>Formation recyclage</i>	 	"	3 ou 4 ans suivant embranché
Se former aux risques ferroviaires suivant le décret SECUFER	 	D. n° 2017-694 du 02/05/2017	Non définie

Formation au contrôle technique des véhicules

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Contrôleur technique Véhicules Légers (VL)			
Formation initiale Contrôle Technique de véhicules légers (VL)	 	Arr. du 18/06/1991	–
Maintien de qualification Véhicules Légers (VL)	 	"	1 an
Remise à niveau Véhicules Légers (VL)	 	"	Si maintien non réalisé
Qualification gaz pour le contrôle des Véhicules Légers (VL)	 	"	–
Maintien de qualification gaz pour le contrôle des Véhicules Légers (VL)	 	"	1 an
Habilitation électrique B2XL – Véhicules Légers (VL)	 	"	3 ans
Exploitant de centre de contrôle de Véhicules Légers (VL) Formation initiale	 	"	–
Exploitant de centre de contrôle de Véhicules Légers (VL) Maintien de qualification	 	"	5 ans
Gérer la relation client dans un centre de contrôle technique automobile	 	"	Non
► Contrôle technique des véhicules de la catégorie L (CL)			
Formation initiale Contrôle Technique de Véhicules Catégorie L	 	Arr. du 23/10/2023	–
Maintien de qualification Véhicules catégorie L	 	"	1 an
► Contrôleur technique Poids Lourds (PL)			
Transport de marchandises – Formation initiale Q1	 	Arr. du 27/07/2004	–
Transport en commun des personnes – Formation initiale Q2	 	"	–
Transport de marchandises dangereuses – Formation initiale Q3	 	"	–
Transport de marchandises – Maintien de qualification Q1	 	"	–
Transport en commun des personnes – Maintien de qualification Q2	 	"	–
Transport de marchandises dangereuses – Maintien de qualification Q3	 	"	–

Formation de formateurs

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Pédagogie du formateur			
Savoir animer une formation – Animateur débutant / expérimenté	 	—	Non
► Formateur en autorisation de conduite d'engins			
Devenir formateur à la conduite en sécurité de transpalettes / de chariots élévateurs à conducteur porté / de plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) / d'engins de chantier / de grues auxiliaires de chargement / de ponts roulants et portiques	 	—	Non
► Formateur en habilitation électrique			
Devenir formateur en habilitation électrique de non électriciens / d'électriciens basse tension / d'électriciens haute tension	 	—	Non

Formation de vérificateurs techniques

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Réaliser la vérification d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur	 	Art. R4323-24	Non
Réaliser la vérification d'accessoires de levage	 	"	Non
Réaliser la vérification d'échelles et d'escabeaux	 	"	Non
Réaliser la vérification périodique de portes et portails	 	Arr. du 21/12/1993	Non
Réaliser la vérification d'état de conservation de rayonnages palettiers conventionnels, rayonnages à accumulation	 	Norme NF EN 15635 RECO INRS ED771	Non
Réaliser la vérification de « bon montage » de rayonnages palettiers conventionnels, rayonnages à accumulation	 	"	Non
Réaliser la vérification périodique d'installations électriques basse tension	 	Art. R4226-16	Non

Incendie – Gaz

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Évacuation en cas d'incendie			
Les essentiels prévention – Évacuer en cas d'incendie [e-learning]	 	Art. R4227-39	Non
Incendie évacuation – Secteur tertiaire / Secteur industrie [e-learning]	 	"	Non
Organiser une évacuation incendie	 	"	Non définie
Assurer le rôle de chargé d'évacuation, de guide-fil et/ou serre-fil	 	"	Non définie
Accompagnement d'un exercice inopiné d'évacuation	 	"	Non définie
► Lutte contre l'incendie			
Les essentiels prévention – Les bases de l'incendie [e-learning]	 	Art. R4227-28	Non
Incendie les bases – Secteur tertiaire / Secteur industrie [e-learning]	 	"	Non
Savoir réagir en cas d'incendie ou d'accident au travail [e-learning]	 	"	Non
Sécurité incendie en secteur hospitalier (ERP type U) pour le personnel de consultation ou administratif / pour le personnel soignant [e-learning]	 	"	Non
Sécurité incendie dans les EHPAD (ERP type J) module de formation au risque incendie pour le personnel administratif / pour le personnel soignant [e-learning]	 	"	Non
Premier Témoin Incendie (P.T.I.) – Formation à la manipulation d'extincteurs (NOUVEAUTÉ)	 	8° de l'art. R4227-38	Non
Assurer le rôle d'équipier de première intervention incendie unité mobile / bac à feux	 	8° de l'art. R4227-38, Brochure INRS ED 990 et référentiel APSAD R6	Non
Assurer le rôle d'équipier de première intervention avec entraînement via la réalité virtuelle (VIRTUAFIRE) 	 	"	Non
Élaborer le permis feu de son entreprise	 	—	Non
S'initier à l'exploitation d'un Système de Sécurité Incendie (SSI)	 	Art. MS 69 règlement ERP	Non
► Qualification PG (Professionnel du Gaz®) et habilitation gaz			
Se préparer au test d'appellation Professionnel Gaz Installation et / ou Maintenance (PGI / PGM)	 	Arr. du 23/02/2018 applicable au 01/01/2020	3 ans
Se préparer au renouvellement d'appellation Professionnel Gaz Installation et / ou Maintenance (PGI / PGM)	 	"	3 ans
Se préparer à l'habilitation HABILIGAZ® pour intervenir sur des chaufferies de plus de 85 kW – Partie théorique	 	—	5 ans (R)

Légionelle

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Intervenir sur ou à proximité d'une tour aéroréfrigérante en se préservant du risque légionelle	 	Arr. du 14/12/2013	5 ans
Maîtriser l'exploitation et la surveillance d'une tour aéroréfrigérante au regard du risque légionelle – <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	"	Non
Réaliser l'Analyse Méthodique du Risque légionelle sur tour aéro-réfrigérante (AMR)	 	"	Non
Maîtriser le risque de prolifération de légionelles dans les installations d'Eau Chaude Sanitaire (ECS)	 	"	Non
Maîtriser le risque de prolifération de légionelles dans les systèmes collectifs de brumisation d'eau	 	"	Non

Machines

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Réglementation des machines			
Maîtriser les réglementations française et européenne sur les machines	 	—	Non
► Conception et sécurisation des machines			
Conduire une analyse des risques machines en s'appuyant sur la norme EN12100	 	—	Non
► Consignation et habilitation mécanique			
Démarche LOTO – Consignation et déconsignation [e-learning]	 	Art. R4323-105, D. n° 2008-1156 du 07/11/2008 et norme EN-60204-01	Non
Consignation des fluides	 	"	Non
Habilitation mécanique M0 – <i>Formation initiale</i>	 	—	3 ans
Habilitation mécanique M1 / M2 / MR / MC / ME – <i>Formation initiale</i>	 	—	3 ans
Habilitation mécanique M0 / M1 / M2 / MR / MC / ME <i>Formation recyclage</i>	 	—	3 ans

Management – Développement professionnel

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Communication			
Améliorer l'expérience client en adaptant sa communication à chaque profil DISC	 	—	Non
Améliorer l'impact de sa communication au téléphone	 	—	Non
Développer sa marque employeur grâce à ses collaborateurs [classe virtuelle]	 	—	Non
Utiliser de façon sociable les réseaux sociaux dans un cadre professionnel [classe virtuelle]	 	—	Non
Communiquer efficacement en télétravail [classe virtuelle]	 	—	Non
Débriefeur un audit interne aux collaborateurs	 	—	Non
Optimiser sa communication avec l'outil DISC	 	—	Non
S'exprimer en public avec aisance et conviction	 	—	Non

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Développement professionnel			
Gérer son stress	 	—	Non
Gérer son temps et les priorités pour plus d'efficacité et de sérénité	 	—	Non
Gestion de projet : les fondamentaux – Encadrer et piloter un projet	 	—	Non
Résoudre et éviter les conflits au quotidien	 	—	Non
Optimiser les coûts de sa flotte automobile	 	—	Non
► Management			
Gérer les situations difficiles NOUVEAUTÉ	 	—	Non
Maîtriser les fondamentaux du management de proximité	 	—	Non
Développer son leadership de manager de proximité	 	—	Non
Manager en mode hybride [classe virtuelle]	 	—	Non
Manager ses collaborateurs en fonction de leur profil de personnalité	 	—	Non
Réaliser des réunions efficaces	 	—	Non
Réussir les entretiens du cycle RH	 	—	Non

Rayonnements – Radioprotection – PCR

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Comprendre la radioprotection			
Formation à la radioprotection <i>dans le secteur industriel et recherche / dans le secteur médical</i>	 	Art. R4451-58 et -59	Non

Risques chimiques – Espaces confinés

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Produits et substances			
Prévenir les risques chimiques <i>en industrie / en laboratoire</i> [e-learning]	 	Art. R4412-38 et -39	Non définie
Prévenir les risques liés aux produits Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction (CMR) [e-learning]	 	Art. R4412-87	Non définie
Lire, comprendre et adopter la nouvelle réglementation de l'étiquetage CLP (Classification Labeling Packaging) [e-learning]	 	Art. R4412-38	Non définie
Connaître les risques liés à l'utilisation des produits chimiques et leurs moyens de prévention	 	"	Non définie
Utiliser et manipuler en sécurité des produits chimiques diisocyanates [option classe virtuelle]	 	Règlement UE 2020/1149 du 03/08/2020	Non définie
► Espaces confinés			
Utiliser et porter un Appareil Respiratoire Isolant (ARI)	 	Art. L4412-1 et R4412-1 à -160	Non définie
Intervenir et travailler en sécurité dans un espace confiné	 	Art. R4141-13 à -20 et R4224-4	Non définie
Obtenir le Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC®)	 	Art. R4141-13 à -20 et R4224-4 et recommandation R472 de la CNAMTS	3 ans
Renouveler son Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC®)	 	"	3 ans
Valider les prérequis de formation et/ou de certification CATEC®	 	"	Non

Risques routiers

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Comprendre les enjeux financiers de la sinistralité routière [e-learning]	 	Art. L4121-1	Non
Responsabilités des conducteurs et de l'employeur [e-learning]	 	"	Non
Infractions et amendes routières [e-learning]	 	"	Non
Prévention des risques routiers [e-learning] <i>Version classique / Version expert / Version poids lourds</i>	 	"	Non
Sensibilisation au risque de la circulation au travail [e-learning]	 	"	Non
Rédiger un constat amiable [e-learning]	 	"	Non
Sécurité routière, réagir en situation d'urgence [e-learning]	 	"	Non
Les nouveaux moyens de transport urbains (trottinettes, vélos, etc.) [e-learning]	 	"	Non
Code de la route et bonnes pratiques de mobilité routière [e-learning]	 	"	Non
Prévention des risques de circulation routière [e-learning]	 	"	Non
Prévention des risques de circulation et respect de l'environnement [e-learning]	 	"	Non
Conduite durable en sécurité [e-learning]	 	"	Non
Prévention du risque routier sur simulateur pour véhicule VL, VUL ou 4X4 Véhicule Tout Terrain (thermique, électrique, hybride)	 	"	Non
Prévention du risque routier pour véhicule 2 roues motorisé ou non motorisé	 	"	Non
Éco-conduite sur simulateur pour véhicule VL, VUL ou 4X4 Véhicule Tout Terrain (thermique, électrique, hybride)	 	"	Non
Prévention du risque routier avec coaching routier en situation réelle sur véhicule VL, VUL ou 4X4 Véhicule Tout Terrain (thermique, électrique, hybride)	 	"	Non
Éco-conduite avec coaching routier en situation réelle sur véhicule VL, VUL ou 4X4 Véhicule Tout Terrain (thermique, électrique, hybride)	 	"	Non
Conduite éco-sécurité sur simulateur pour véhicule VL, VUL ou 4X4 Véhicule Tout Terrain (thermique, électrique, hybride)	 	"	Non
Conduite en situations dégradées ou conditions difficiles	 	"	Non
Prise en main d'un véhicule électriques ou hybrides (VL ou VUL)	 	"	Non
Conduite en mode 4x4 tout terrain d'un véhicule (VL ou VUL) dédié	 	"	Non

Secourisme

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Les gestes qui sauvent [e-learning]	 	—	Non
Initiation aux premiers secours	 	—	Non définie
Sauveteurs secouristes du travail	 	Art. R4224-15	2 ans
Secouriste en santé mentale (PSSM standard)	 	—	Non définie
Sensibilisation à la prévention des risques liés à la santé mentale NOUVEAUTÉ	 	Art. L4121-1	Non

Sécurité des procédés industriels – Cybersécurité

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Introduction à la sécurité des procédés			
La pratique des analyses de risques LOPA (Layer Of Protection Analysis) [e-learning]	 	—	Non
HAZOP pour les membres de l'équipe d'analyse / pour le chef d'équipe d'analyse [e-learning]	 	—	Non
Expertise d'accident et d'incident [e-learning]	 	—	Non
Les dangers des réactions chimiques [e-learning]	 	—	Non
Gestion de la sécurité des procédés (PSM - Process Safety Management) [e-learning]	 	—	Non
► Maîtriser les méthodes d'analyse des risques en sécurité des procédés			
La pratique des analyses de risques (HAZOP)	 	—	Non
La pratique des analyses de risques LOPA (Layer Of Protection Analysis)	 	—	Non
Évaluation des conséquences des accidents industriels	 	—	Non
► Évaluer et contrôler les barrières de sécurité			
Les sécurités instrumentales et niveaux SIL (MMRI)	 	—	Non
Dimensionnement des disques de rupture et de soupapes <i>Rejets monophasiques / Rejets diphasiques</i>	 	—	Non
► Prévention et management des risques en sécurité des procédés			
La sécurité des réactions chimiques	 	—	Non
Les risques liés à l'hydrogène et comment les appréhender	 	—	Non
Comprendre et anticiper les phénomènes liés à la pression NOUVEAUTÉ	 	—	Non
Indicateurs de performance en sécurité des procédés	 	—	Non
Comprendre et mettre en place un système de gestion de la sécurité des procédés	 	—	Non
Apprendre des accidents industriels	 	—	Non
Fondamentaux de la sécurité des procédés	 	—	Non
Analyse des causes profondes d'accidents (root causes)	 	—	Non
Gestion du changement et sécurité des procédés (MOC – Management of Change)	 	—	Non
► Cybersécurité			
Malveillance sur les lieux de travail (sécurité de l'information) [e-learning]	 	—	Non
Comprendre le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour protéger ses données [e-learning]	 	—	Non
Reconnaître et se protéger du phishing (ameçonnage de données) [e-learning]	 	—	Non

Sécurité santé et qualité de vie au travail

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Prévention et management des risques			
Connaître les enjeux et les acteurs de la prévention des risques professionnels [e-learning]	 	—	Non
Comprendre la démarche de prévention des risques professionnels [e-learning]	 	—	Non
Connaître les responsabilités du chef d'entreprise en matière d'hygiène et de sécurité	 	—	Non

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Identifier les obligations et recommandations en matière de formation à la sécurité	 	—	Non
Comprendre le Comité Economique et Social (CSE) <i>Version salariés / Version élus</i> [e-learning]	 	—	Non
► Analyse des risques et des accidents			
Évaluer les risques professionnels – Le document unique	 	—	Non
Analyser les accident du travail par la méthode de l'arbre des causes	 	—	Non
Connaître la conduite à tenir en cas d'accident sur les lieux de travail [e-learning]	 	—	Non
► Gestes et postures de travail			
Prévenir les risques liés à l'activité physique <i>dans l'industrie / dans le secteur tertiaire</i> [e-learning]	 	Art. R4541-8	Non
Prévenir les TMS (Troubles Musco-Squelettiques) liés à la conduite automobile et aux manutentions manuelles associées [e-learning]	 	"	Non
Appliquer les gestes et postures de travail sans danger pour sa santé	 	"	Non définie
Manutentionner des charges sans danger pour sa santé et sa sécurité	 	"	Non définie
Prévenir les risques liés au travail sur écran [e-learning]	 	Art. R4542-16	Non
S'initier aux bonnes pratiques pour sa santé lors du travail sur écran [e-learning]	 	"	Non
► Risques transverses			
Devenir acteur de la prévention dans son entreprise [chasse aux risques / escape game]	 	Art. L4141-1	Non
Animation de journée sécurité et santé (safety day)	 	"	Non
Prévenir les risques au bureau [e-learning]	 	"	Non
Identifier et utiliser les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et collective en lien avec son activité	 	"	Non
Comprendre et se protéger efficacement contre le bruit au travail	 	Art. R4434-1	Non
Prévenir les risques liés au bruit <i>en milieu industriel / en milieu tertiaire</i> [e-learning]	 	"	Non
Respecter les conditions de circulation des personnes sur les lieux de travail [e-learning]	 	Art. R4434-3	Non
Éviter les chutes de plain-pied en milieu tertiaire [e-learning]	 	Art. L4141-1	Non
Prévenir les risques liés aux chutes de plain-pied, pertes d'équilibre, chutes, glissades, etc. [e-learning]	 	"	Non
Prévenir les risques liés aux accidents de plain-pied	 	"	Non
Accueil de personnes en situation de handicap dans les ERP [e-learning ou présentiel]	 	—	Non
► Risques psychosociaux (RPS)			
S'initier à la démarche de prévention des risques psycho-sociaux (RPS)	 	Accord national inter-professionnel sur le stress au travail du 02/07/2008	Non
Reconnaître les éléments humains pouvant impacter la sécurité [e-learning]	 	"	Non
Réagir et intervenir pour rétablir les comportements adaptés [e-learning]	 	"	Non
Gérer une situation de harcèlement moral ou sexuel au travail [e-learning]	 	Accord national inter-professionnel sur le harcèlement et la violence au travail du 26/03/2010	Non
Réagir de façon adaptée face à une situation de harcèlement moral ou sexuel au travail [e-learning]	 	"	Non

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Gérer le stress au travail de ses équipes [e-learning]	 	Accord national inter-professionnel sur le stress au travail du 02/07/2008	Non
Comprendre et agir face à son stress au travail [e-learning]	 	"	Non
Gérer la violence au travail [e-learning]	 	Accord national inter-professionnel sur le harcèlement et la violence au travail du 26/03/2010	Non
Réagir de façon adaptée face à une situation de violence au travail [e-learning]	 	"	Non
Réagir de façon adaptée face à l'incivilité et l'agressivité [e-learning]	 	"	Non
Prévenir les conduites addictives [e-learning]	 	"	Non
Gérer l'alcool et les conduites addictives chez ses collaborateurs [e-learning]	 	"	Non
Être vigilant vis à vis de l'alcool et des conduites addictives [e-learning]	 	"	Non
► Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)			
Manager la problématique d'hygiène au travail dans ses équipes [e-learning]	 	"	Non
Adopter les bons comportements en terme d'hygiène au travail [e-learning]	 	"	Non
Les gestes et postures à adopter dans sa vie quotidienne pour préserver son dos [e-learning]	 		Non
Les bonnes pratiques du télétravail [e-learning]	 	"	Non

► **Systèmes de management**

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
Acquérir les fondamentaux sur la norme ISO 9001 version 2015	 	—	Non
Introduction à la démarche environnementale et à la norme ISO 14001 [e-learning]	 	—	Non
Acquérir les fondamentaux sur la norme ISO 14001 version 2015 [présentiel ou classe virtuelle]	 	—	Non
ISO 26000 version 2020 – Piloter sa démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) grâce aux lignes directrices de la norme	 	—	Non
Introduction à l'ISO 42001 sur le Système de Management de l'Intelligence Artificielle [e-learning] NOUVEAUTÉ	 	—	Non
Acquérir les fondamentaux sur la norme ISO 45001 version 2018	 	—	Non
ISO 50001 version 2018 – Connaître les exigences de la norme sur les systèmes de management de l'énergie	 	—	Non
Référentiel MASE – France Chimie – Comprendre les exigences du référentiel en santé, sécurité et environnement	 	—	Non
Piloter un processus dans le cadre d'un système de management	 	—	Non
Réaliser un audit interne d'un système de management qualité, santé, sécurité, environnement et/ou énergie	 	—	Non

Thermique – Pression

	MODE	TEXTE DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Équipements sous pression			
La réglementation des équipements sous pression	 	Arr. du 20/11/2017	Non
Les risques liés aux équipements sous pression de gaz	 	"	Non
► Chaudières et chaufferies			
Agent Qualifié d'Intervention (AQI) en chaufferie vapeur ou eau surchauffée fonctionnant sans présence humaine permanente [option blended learning]	 	Arr. du 20/11/2017	Non définie, recommandé 3 ans
Personnel de conduite de chaufferie vapeur ou eau surchauffée <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	"	Non définie, recommandé 3 ans
Personnel de conduite de chaufferie vapeur ou eau surchauffée <i>Formation initiale</i> [blended learning]	 	"	Non définie, recommandé 3 ans
Rondier chaufferie vapeur ou eau surchauffée fonctionnant sans présence humaine permanente – <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	"	Non définie, recommandé 3 ans
► Autoclaves		"	
Conduite d'autoclaves en milieu industriel et médical	 	Arr. du 20/11/2017	Non définie, recommandé 3 ans

TMD (Transport de Marchandises Dangereuses)

	MODE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	PÉRIODICITÉ
► Acteurs du Transport de Marchandises Dangereuses (TMD)			
Le Transport de Marchandises Dangereuses (TMD) par route <i>hors classe 7 / y compris classe 7</i> [e-learning]	 	Chap. 1.3. de l'ADR	Non définie
Transport de marchandises explosives au titre du chapitre 1.3. de l'ADR – Classe 1 – <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	"	Non définie
Transport des marchandises dangereuses au titre du chapitre 1.3. de l'ADR – Classes 2 à 9 sauf 7 – <i>Formations initiale / recyclage</i> [classe virtuelle]	 	"	Non définie
Transport des matières radioactives au titre du chapitre 1.3. de l'ADR – Classe 7 – <i>Formations initiale / recyclage</i>	 	"	Non définie
Transport des marchandises dangereuses par voie maritime Code IMDG (Chapitre 1.3) – <i>Formation initiale</i> NOUVEAUTÉ	 	Chap. 1.3.1.1 de l'IMDG	2 ans
Rédiger un protocole de sécurité chargement déchargement lié au transport de marchandises dangereuses	 	"	Non définie
► Conseillers à la Sécurité en Transport de Marchandises Dangereuses (CSTMD)		"	
Préparation à l'examen de Conseillers à la Sécurité en Transport de Marchandises Dangereuses (CSTMD) hors classes 1, 2 et 7	 	Chap. 1.8.3.1 de l'ADR	5 ans
Examen blanc de Conseillers à la Sécurité en Transport de Marchandises Dangereuses (CSTMD)	 	"	5 ans
Préparation à l'examen de Conseillers à la Sécurité en Transport de Marchandises Dangereuses (CSTMD) classe 2 gaz	 	"	5 ans
Préparation à l'examen de renouvellement de Conseillers à la Sécurité en Transport de Marchandises Dangereuses (CSTMD)	 	"	5 ans



DEKRA FORMATION FRANCE

Centre d'affaires La Boursidière
Rue de la Boursidière
92350 Le Plessis-Robinson

Tél. : +33 820 902 920 (Service 0,15€ TTC / min + prix appel)

Mail : dekra.formation@dekra.com

www.formation-dekra.fr

Sous réserve de modification.

DEKRA Formation France – Février 2026